

Christophe JENTA, militant MODEM 13, Salon-de-Provence, christophe.jenta@wanadoo.fr

Contribution au chapitre 4-1, école-collège-lycée

Repenser l'organisation et les rythmes scolaires

L'école ne peut pas répondre à toutes les attentes : manque de moyens mais surtout manque de temps. De l'école primaire au lycée, les semaines sont lourdes pour nos enfants.

Proposition : L'école doit maintenir ses objectifs fondamentaux dans le temps qui lui est imparti (par exemple, 26 heures maximum à l'école primaire). Parallèlement, l'état doit instaurer un « deuxième temps scolaire » (6 heures maximum), en présence des enseignants ou d'autres personnes compétentes et habilitées.

Pour cela, il faut rendre obligatoires et gratuites les activités extra-scolaires, en partenariat avec les collectivités locales, les médiathèques, les conservatoires, les MJC, les clubs sportifs,... Il faut aussi ouvrir les écoles, espaces publics de proximité par excellence, jusqu'à 23 heures, comme cela a été proposé en commission éducation.